

BULLETIN TRIMESTRIEL du
Syndicat National des Enseignements du
Second degré (SNES-FSU)

SECTION ACADEMIQUE DE NICE
264 BD DE LA MADELEINE 06000 NICE
Tél : 04 97 11 81 53
Fax : 04 97 11 81 51
Mel : s3nic@snes.edu

CM Marseille Gambetta 25168640

Périodique inscrit à la commission paritaire du 15.9.2011 sous le n°0915S05550
ISSN : 11529954
Direction de la publication : JL cinque

Prix au n° 1 € -
Abonnement annuel 3 €
Imprimerie spéciale SNES



Supp. n° 7 au NICE-SNES n° 228 de aout 2013
S3 aux documentalistes - Nice, le 22 octobre
2013

SOMMAIRE

P.1/1 Professeur documentaliste : un avenir à construire !
P.2/2 Place et missions des professeurs documentalistes
Annexe 1 : modèle d'autorisation d'absence
Annexe 2 : bulletin d'inscription au stage
Annexe 3 : bulletin d'adhésion

Professeur documentaliste : un avenir à construire !

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par deux chantiers importants pour notre profession :

- Le référentiel de compétences professionnelles des enseignants (et donc des professeurs documentalistes), a été publié en juillet 2013 au B.O.. Il a servi, et servira encore, de support à la formation initiale et continue des enseignants. Le SNES-FSU est intervenu sur les différents projets de texte et a contribué à y apporter des améliorations significatives. Ce texte n'est pas une réactualisation de notre circulaire de missions même si les orientations prises vont dans ce sens...
- En parallèle, le SNES-FSU a poursuivi la réflexion au sein de sa fédération, la FSU, avec le SNESUP-FSU et le SNETAP-FSU sur le curriculum, sur l'information-documentation et sur l'agrégation : une délégation a été reçue en mars 2013 au ministère de l'Éducation nationale sur la question de la création d'une agrégation en Information Documentation.

Cette année, c'est le chantier des missions des enseignants qui va s'ouvrir très prochainement et ce, dans le contexte des élections professionnelles et du congrès national du SNES-FSU.

Dans les académies, ce sont les initiatives pour une mise en place à marche forcée des 3C qui se multiplient depuis la rentrée. Sur cette question, rien depuis le «Vademecum» n'a été publié par le ministère ou l'inspection générale. Il faut donc procéder à un recensement pour mener des batailles localement ; le SNES-FSU ne refuse pas l'évolution des pratiques professionnelles des professeurs documentalistes, mais il n'acceptera pas que leurs missions pédagogiques soient niées. La situation actuelle est d'autant plus insupportable que la prise de conscience de la nécessité d'une culture informationnelle s'est exprimée dans plusieurs rapports récents et que la profession a bâti son identité professionnelle sur l'idée que tous les élèves doivent bénéficier de cette formation à l'information.

Le SNES-FSU se bat quotidiennement dans les établissements, les académies et au niveau national pour défendre les professeurs documentalistes et promouvoir la documentation scolaire. Professeur documentaliste, c'est un métier ! Les CDI ont besoin d'un personnel qualifié. Nous devons mieux faire connaître la profession d'enseignant documentaliste et susciter des débats autour de l'éducation des élèves à l'information-documentation.

C'est pourquoi le SNES-FSU organise le jeudi 19 décembre prochain un stage académique autour des enjeux de notre métier. Ne restez pas isolé(e), rejoignez le SNES-FSU et agissez avec le syndicat de la profession pour un service public d'éducation au service de la réussite de tous les élèves !

STAGE SYNDICAL ACADEMIQUE

Jeudi 19 Décembre 2013

Au local du SNES-FSU (264, Boulevard de la Madeleine à Nice)

Place et missions des professeurs documentalistes

Pour la 3ème année consécutive, le SNES-FSU de l'académie de Nice organise un stage syndical à l'attention des professeurs documentalistes de l'académie. Pour rappel, le compte-rendu du stage de décembre 2012 est disponible en ligne sur :

http://www.nice.snes.edu/IMG/pdf_CR_06_12_2012.pdf

Tous les professeurs documentalistes de l'académie de Nice sont invités à participer à la journée de stage syndical le 19 décembre 2013 à Nice, au local de la section académique du SNES-FSU, 264 bd de la Madeleine. En présence d'une responsable du Groupe National Documentation du SNES-FSU nous vous invitons à participer à cette journée de réflexion et d'action sur notre métier.

Pour faire le point sur la situation de la profession et les enjeux pour son avenir, seront abordés :

- **La situation de la documentation au niveau national et dans l'académie** (le mouvement, les postes restés vacants, la situation des stagiaires, des TZR et des contractuels, les reconversions et réadaptations, la formation continue...).
- **Les difficultés et l'évolution de la profession** : quelle va être la place des enseignants documentalistes dans le cadre de la «refondation de l'Ecole» et de l'entrée dans «l'ère du numérique» ?
- **Les revendications du SNES-FSU dans la perspective du prochain congrès** : agrégation, inspection spécifique, recrutement, enseignement de l'information-documentation... débattons-en ensemble !

Les actions possibles au niveau local comme national.

Attention : la demande d'autorisation d'absence est à déposer impérativement avant le mardi 19 novembre, au secrétariat de votre établissement. Modèle d'autorisation en annexe. Pour faciliter l'organisation de la journée, nous prévenir le plus tôt possible le SNES de votre participation en renvoyant le bulletin d'inscription que vous trouverez en annexe.

Nous joignons à cet envoi un bulletin d'adhésion, pensez à vous syndiquer ou à renouveler votre adhésion auprès du SNES-FSU. Si vous êtes déjà syndiqué(e), n'hésitez pas à donner ce bulletin à un collègue.

Pour toute demande d'information complémentaire, n'hésitez pas à contacter Vassilia MARGARIA, responsable académique du SNES-FSU pour la Documentation : soit par mail vassilia.margaria@snes.edu, soit à la permanence du SNES-FSU, 1 jeudi sur 2, au 04.97.11.81.53.